Le tour du Briançon - VTT n°7

Cévennes



Col de l'Oumenet (© Guy Grégoire)

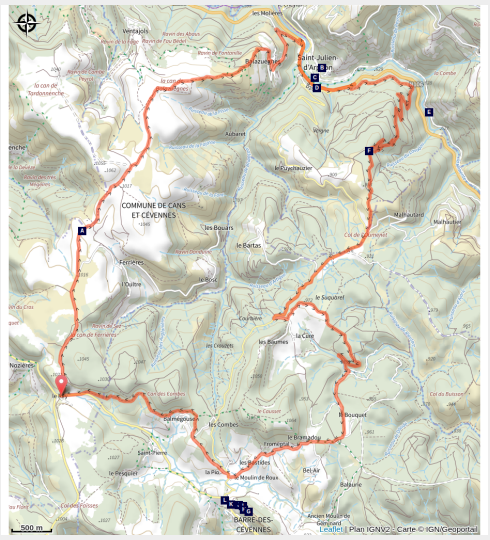

Au cœur des Cévennes

Depuis les paysages dénudés des cans de Ferrières et de Balazuègnes, ce parcours entre pistes herbeuses et sentiers, offre une vue panoramique sur le massif du Bougès et la vallée de la Mimente.

Infos pratiques

Pratique : A VTT

Durée : 3 h

Longueur : 23.7 km

Dénivelé positif : 771 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Agriculture et Elevage, Architecture et Village, Forêt

Itinéraire

Départ : Col du Rey
Arrivée : Col du Rey
Balisage : VTT hors PNR
Communes : 1. Cans-et-Cévennes
2. Florac-Trois-Rivères
3. Barre-des-Cévennes

Profil altimétrique

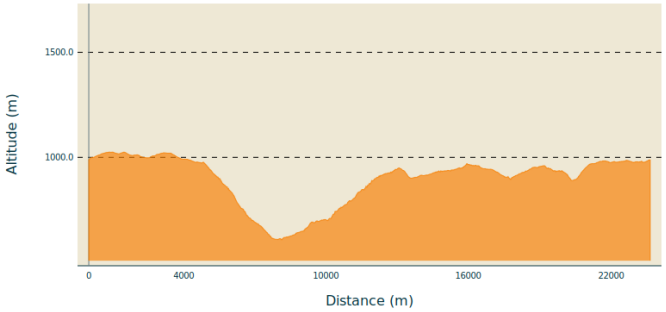

Altitude min 602 m Altitude max 1026 m

Parcours VTT n°7. Il emprunte alternativement des pistes herbeuses et des sentiers. Du col du Rey, prendre la direction Ferrières. Avant d'arriver au village, prendre la piste à gauche rejoignant la can de Balazuègnes et le village du même nom. Traverser le village et descendre sur St-Julien-d'Arpaon. Tourner à droite sur la N 106 sur environ 1 km, puis bifurquer à droite pour commencer la montée au col de l'Oumenet. La piste est raide au début puis devient plus roulante. Au col, prendre la D 20, direction Barre des Cévennes. Tourner à gauche vers La Cure. Contourner La cure par la gauche pour passer devant Le Bouquet, puis Le Bramadou et les Bastides. Traverser la D 20 et prendre en face une montée raide mais courte (400 m). Rejoindre le col du Rey en contournant sur la droite la ferme de Balmegouse.

Sur votre route...

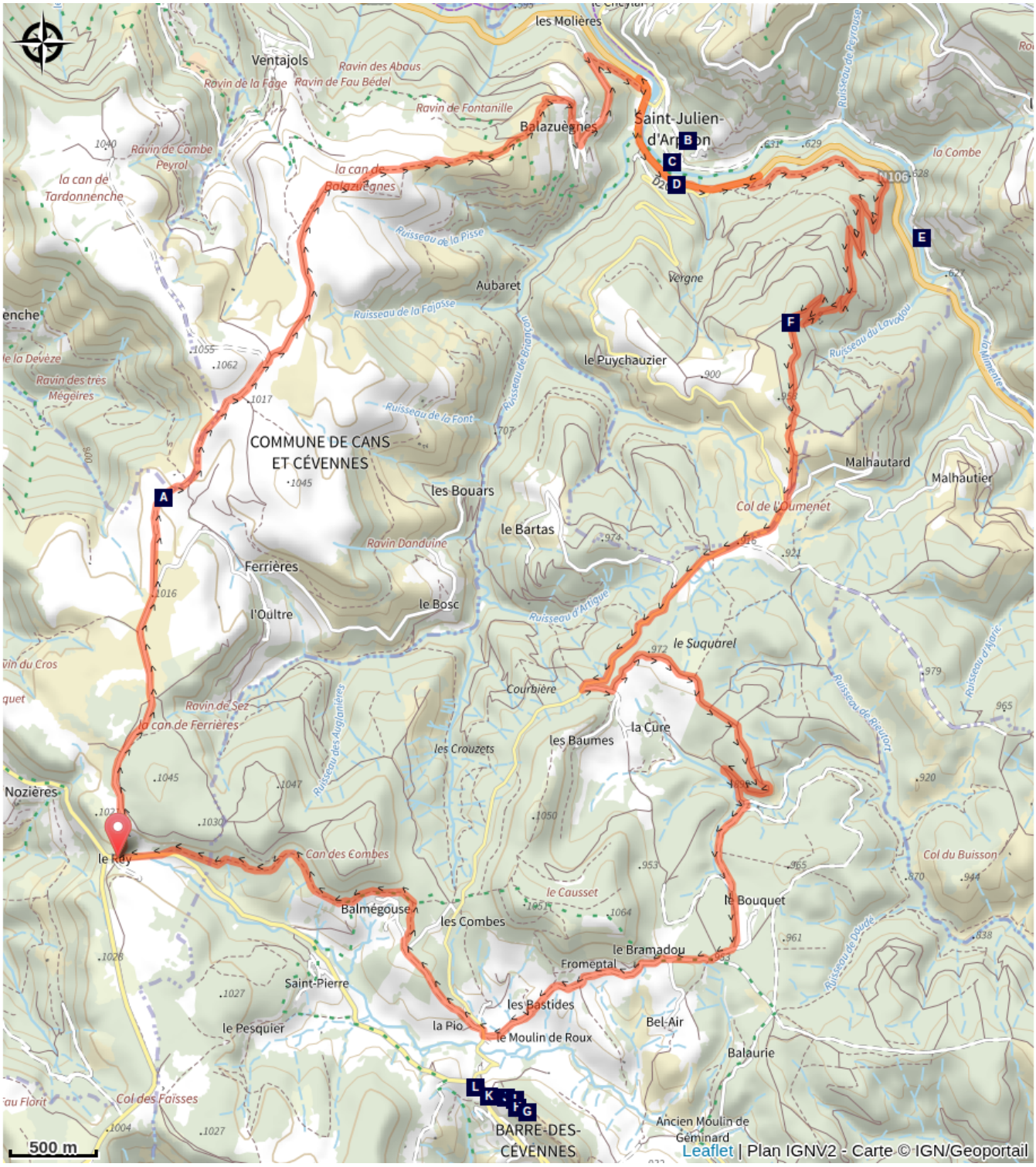

La can de Ferrières (A)
Saint-Julien-d'Arpaon (B)
Château de Saint-Julien-d'Arpaon (C)
Château de Saint-Julien-d'Arpaon (D)
Voie de chemin de fer (E)
La châtaigneraie cévenole (F)
Plantes des rochers (G)
Vallée du Malzac (H)
Ligne de partage des eaux (I)
Eboulis (J)
Place des Ayres (K)
Barre-des-Cévennes (L)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Le VTT hors piste est interdit. Le port du casque est vivement recommandé. Ne pas oublier son kit de réparation et un petit outillage. Bien refermer les clôtures et les portillons. Ralentir dans les fermes et les hameaux.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Florac, direction Corniche des Cévennes jusqu'au col du Rey

Parking conseillé

Parking au col du Rey, intersection D 9 et D 983 (Barre des Cévennes)

Source

Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses Cévennes

http://www.cevennes-gorges-du-tarn.com

Parc national des Cévennes

http://www.cevennes-parcnational.fr/

Sur votre route...



La can de Ferrières (A)

Ce plateau calcaire est encore aujourd'hui pâturé par des troupeaux de moutons. Observez les tas de pierre qu'on nomme "clapas". Ils ne sont pas là par hasard ! Ils résultent de l'empierrement par l'homme des champs mais aussi des parcours. Ces amas de pierres servent d'abris pour de nombreuses espèces.

Attribution : © Guy Grégoire



Saint-Julien-d'Arpaon (B)

Dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 juillet 1702, à l’issue de la foire de la Madeleine, une assemblée se tient dans un bois « proche de Saint-Julien ». Les futurs chefs des premiers camisards commencent à recruter des volontaires pour aller délivrer les prisonniers. Le 18 octobre 1702, après avoir tué Salomon Gardès, secrétaire de l’abbé du Chaila, la troupe camisarde commandée par Gédéon Laporte brûle l’église, la cure et la maison du notaire Delapierre. Le temple a été construit en 1840.

Attribution : nathalie.thomas



Château de Saint-Julien-d'Arpaon (C)

Ce château du XIIIe siècle était la propriété des seigneurs d'Anduze qui possédaient en Gévaudan la baronnie de Florac. En 1618, le château est démantelé alors que la famille de Gabriac en a la propriété. Au XVIIIe siècle, il revient par héritage à la famille de Montcalm, famille rouergate qui possède plusieurs biens en Gévaudan et qui restaure la bâtisse. Le château subira ensuite les effets du temps, et est actuellement à l'état de ruines, mais mieux conservé que d'autres châteaux en Gévaudan.

Attribution : © CC Florac Sud Lozère



Château de Saint-Julien-d'Arpaon (D)

Ce château du XIIIe siècle était une propriété des seigneurs d'Anduze qui possédaient en Gévaudan la baronnie de Florac. En 1618, le château est démantelé alors que la famille de Gabriac en a la propriété. Au XVIIIe siècle, le château revient par héritage à la famille de Montcalm, famille rouergate qui possède plusieurs biens en Gévaudan.
Cette famille restaurera la bâtisse mais le château subira les effets du temps et, actuellement, il est en l'état de ruines mais mieux conservé que d'autres châteaux en Gévaudan.

Attribution : © CC Florac Sud Lozère



Voie de chemin de fer (E)

Usagers et employés en parlent toujours avec regret et émotion : « Pour aller à Montpellier, le lundi, je pouvais partir le matin, à 6h, j’arrivais à Montpellier à 10h du matin et on pouvait remonter le soir ici, le train arrivait à 10 h du soir. Maintenant (avec le car), vous pouvez descendre mais pour remonter, il faut attendre le lendemain, c’était bien utile. Maintenant celui qui n’a pas de voiture, il fait comment, il fait du stop, il marche à pied ! » (P. Grime)

« Deux ans après son arrêt, on a eu l’idée de le remettre en route pour en faire un train touristique : on a réussi à faire redémarrer une micheline… On avait prévenu personne : il paraît qu’on n’avait pas le droit de faire ça et même qu’on risquait la correctionnelle. Il n’est rien arrivé… Saut qu’à St Julien des Points on a actionné cette sorte de klaxon qu’on avait : alors M., du restaurant, est monté avec un litre de pastis, et deux ou trois paysans du coin sont arrivés aussi. On a tous pleuré comme des gosses : on avait l’impression que le cœur du pays recommençait à battre. » (Revue Cévennes n°15)

Attribution : nathalie.thomas



La châtaigneraie cévenole (F)

Les vastes peuplements de châtaigniers qui occupent encore une grande partie du territoire cévenol ont tous été créés par l'homme. A partir du Moyen-Age et surtout au XVIe siècle, les hommes ont remplacé les chênes et les hêtres pas des châtaigniers essentiellement fruitiers. Au milieu du XIXe siècle, avec un nouvel essor de la population, la châtaigneraie atteint son extension maximale en Cévennes.
Cet arbre fournit une nourriture abondante, régulière et équilibrée, la châtaigne remplaçant en grande partie les céréales. L'alimentation du Cévenol (environ 2 kg par jour et par personne) était complétée par un apport de seigle, des produits issus du cochon, des légumes et légumineuses. Les Cévennes n'ont pas connu les grandes famines qui frappaient d'autres régions et des témoignages décrivent la vigueur et la bonne santé des habitants des vallées cévenoles...

Attribution : © CC Florac Sud Lozère

Plantes des rochers (G)

Balise n° 17
Ces rochers offrent aux plantes un milieu comparable à celui des murs mais elles y sont installées depuis plus longtemps. La plupart se sont réfugiées le long des fissures ou des replats où elles trouvent un peu d’éléments minéraux et organiques, laissant aux lichens le soin de coloniser les parois lisses. La dolomie crée ici des conditions particulières de sol favorables à certaines plantes comme la kernerie des rochers (kernera saxatilis)... L’érosion y creuse de petites cavités servant d’abri à certains oiseaux comme le rouge-queue noir (phoenicurus ochruros) en été, ou l'accenteur alpin (prunella collaris) en l’hiver.



Vallée du Malzac (H)

L’érosion du Malzac, plus faible que celle du Grisoulle, a laissé davantage de terres favorables aux cultures et aux prés. Cela permet aux exploitations d’avoir quelques troupeaux de bovins. Le climat, le relief et les sols de cette région l’obligent à centrer son économie sur des activités pastorales et forestières peu productives alors que la diversité du climat et des milieux engendrent une grande variété d’espèces végétales et animales, source de richesse biologique. Le Parc national des Cévennes s’est employé à préserver cette richesse en réintroduisant certaines espèces disparues : chevreuil, cerf, grand tétras, castor et vautour fauve.

Attribution : © Jean-Pierre Malafosse

Ligne de partage des eaux (I)

Balise n° 18
Au centre du paysage, le Malzac serpente au milieu d’un relief relativement doux et va se jeter dans la Mimente sur le versant atlantique. Le Grisoulle, à gauche, est un affluent du Gardon qui coule vers la Méditerranée, en découpant des versants abrupts dans le relief. La pente du Grisoulle est six fois plus forte que celle du Malzac. Dans quelques milliers d’années, il n’est pas impossible qu’il capture ce dernier et modifie profondément le paysage. Le petit col qui les sépare partage les eaux. La ligne de partage des eaux passe aussi par le Castelas et la can Noire.

Eboulis (J)

Balise n° 19
Le calcaire est composé de minces couches surmontées d’autres plus épaisses. L’eau pénètre dans les interstices de la roche et, sous l’action du gel, la fait éclater. Les couches de la base, plus fissurées, sont éliminées plus rapidement, ainsi se créent les surplombs visible à trois niveaux différents. Ces milieux rupestres servent de refuge à certaines espèces végétales (oseille à feuille en forme d’écusson) et animales (chouette chevêche). Plus bas, quelques suintements entretiennent une végétation de milieux humides : prêle, eupatoire chanvrine. Lieu de rendez-vous des papillons (demi-deuil, silène), ils sont les seuls à pouvoir puiser le nectar au fond des corolles profondes des eupatoires et des cirses.

Place des Ayres (K)

Balise n° 20
Ainsi dénommée parce qu’autrefois la plupart des paysans de Barre venaient y battre au fléau leurs céréales . Cette technique, connue depuis l’époque gallo-romaine est restée longtemps la plus répandue.

Barre-des-Cévennes (L)

Dès 1530-1540, la Réforme touche ce village-rue, célèbre pour ses treize foires annuelles. Une pierre gravée comportant l’inscription « Qui est de Dieu oit la parole de Dieu – 1608 – », provenant du second temple de Barre, est toujours visible sur le mur d’une des maisons de la Grand rue. Lors de la guerre des camisards, Barre devient la « capitale » administrative des Hautes-Cévennes. Les autorités renforcent alors ses défenses et augmentent les effectifs de la garnison installée depuis 1684. Barre est le lieu de naissance du célèbre camisard et prophète Elie Marion (1678-1713).